

ACTION DE FORMATION (1.8)

INITIATION À LA MÉDIATION PAR L'ANIMAL - ACCOMPAGNEMENT DE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Proposé par l'Organisme de formation : Univers de la Médiation Animale - L.C Lux

Nous sommes engagés à offrir des formations de haute qualité et à aider les établissements à atteindre leur plein potentiel dans le domaine de la médiation animale. Ce document présente l'action de formation proposées par le centre de formation en médiation animale de référence "Univers de la Médiation Animale" :

Action 1.8 : Initiation individuelle à la médiation animale.

Il est important de bien étudier cette action de formation car elle va **fournir une référence visuelle pour les élèves**, leur permettant de suivre leur progression et de se repérer dans le programme de formation.

Cette formation est dispensée *en distanciel* en visioconférence et via une plateforme d'E-learning, mais aussi *en présentiel* lors d'une journée de stage pratique proche de chez vous (*voir stage*).

Sommaire :

Cette action de formation permet d'établir :

- 1. Objectifs** : S'initier à médiation animale et acquérir la méthodologie de projet.
- 2. Formules** : intra-entreprise ou inter-entreprise .
- 3. Modalités d'accueil** : Besoins du formateur.
- 4. Plan de formation** : Objectifs et Moyens.
- 5. Fin de formation** : Suivi Post-Formation

L'Univers de la Médiation Animale s'engage à respecter l'action de formation ci-décrite pour les stagiaires et ce pendant toute la durée de la formation. L'action de formation si présente développe les différents points du déroulé de formation et permet de connaître la procédure générale de formation. Les informations données ici sont non-exhaustives. Si besoin, pour constitution d'un dossier, les procédures complètes de chaque étape de formation ou d'une étape particulière sont disponibles sur demande au bureau de formation, par mail ou par téléphone.

➤ 1. Objectifs de formation

S'initier à la médiation animale et à la méthodologie de projet d'établissement.

L'initiation proposée par le centre de formation "Univers de la Médiation Animale" a différents objectifs qui réunissent les compétences nécessaires pour mieux concevoir la possible mise en place de séance de médiation animale selon les critères évalués par de nombreux professionnels issus des domaines animaliers, médico-sociaux, sanitaires et éducatifs. Ces objectifs sont :

1. Découvrir les bases de l'**éducation des animaux**, les conditions de bien-être et les différents signes de maladies courantes et/ou les signes d'inconfort chez l'animal.
2. Discerner les différents **publics et les pathologies** rencontrées. Écouter et comprendre les besoins des bénéficiaires en médiation animale. Comprendre les différents gestes techniques de médiation animale pour assurer la sécurité et l'efficacité recherchée.
3. Repérer comment **mettre en place un projet de médiation** thérapeutique, ludique ou pédagogique avec les animaux auprès de tous types de publics. Envisager l'élaboration d'un cadre d'un accompagnement dans différents contextes.
4. Voir la **légalisation** concernant les animaux, le travail avec les animaux, le code de déontologie du zootherapeute et les règles de sécurité à suivre lors des différentes pratiques de la médiation animale.
5. Appréhender les **différents outils et techniques** à utiliser en fonction des bénéficiaires et des animaux. Constaté les méthodes et procédures pour la construction et la présentation d'un projet de médiation animale ou de zoothérapie.
6. Aborder les **théories, études et savoirs** autour de la médiation animale et de la relation triangulaire. Découvrir l'histoire de la pratique de la médiation animale, son état actuel en France et dans le monde ainsi que les statistiques des différents publics et pathologies pouvant être rencontrées en séance.

Toute l'équipe de formation assure apporter à chaque élève toutes les compétences nécessaires pour pratiquer par eux-même la médiation animale. Cette formation complète permettra à chaque élève de mettre en place des séances de médiation animale dans un établissement médico-social, sanitaire, éducatif, pénitencier ou au domicile de personnes fragilisées.



➤ 2. Formules de formation : intra-entreprise ou inter-entreprise .

Une initiation dans votre structure.

L'initiation se déroule sur 2 journées (de 7h) ce qui réalise un total de 14h de formation auxquelles sont compris les temps de présentations et de table rondes mais pas les temps de pause repas. Les horaires d'intervention ainsi que celle de la pause repas pour les 2 journées sont à convenir avec la structure accueillante. Cette action de formation inclut les frais d'intervention d'une formatrice sur 2 journées maximums. Il est possible de réaliser l'initiation sur plus de journées après réévaluation des frais d'intervention en accord avec la structure et le bureau de formation.

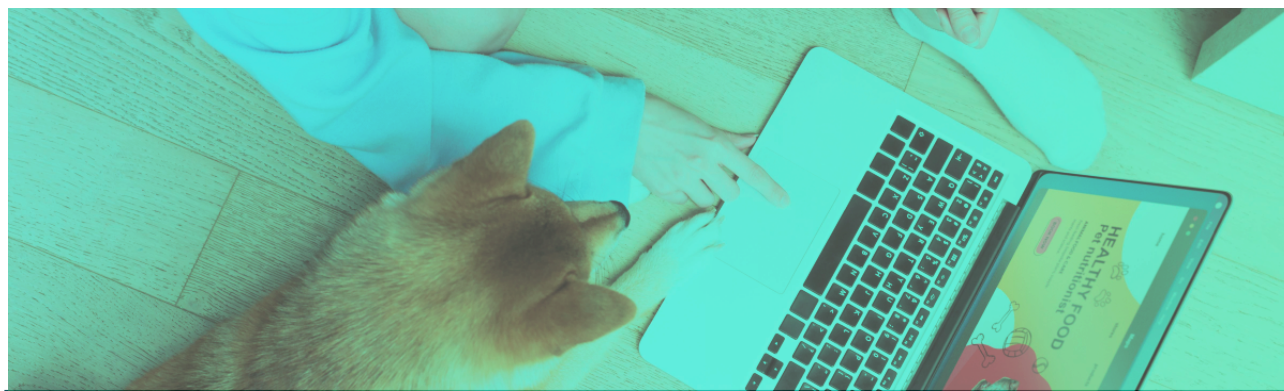
Formule : Initiation en Mixte,

- **1 journée de cours théorique - En distanciel - 5 heures :**
Cette initiation en petit groupe vous fera découvrir quelques bases de connaissance tirées de nos enseignements dispensés lors de nos formations longues. Obtenez tous les outils nécessaires pour développer votre propre projet de médiation animale. Cette formation vous offrira les bases essentielles pour intégrer la médiation animale dans votre établissement : réglementation, méthodologie, sécurité et prévention...
- Plateforme en ligne : - **FOAD*** - *Optionnel* - Lecture privée du module d'initiation.
Tous les élèves inscrits à la session auront la possibilité de découvrir la médiation animale sur la plateforme de formation avec le module d'initiation en ligne. La lecture de ce module en ligne est un avantage optionnel au choix qui n'est cependant pas obligatoire.
- **1 journée de stage pratique - En présentiel - 7 heures :**
en présence de l'intervenante formatrice dans la structure accueillante.

** FOAD - La formation ouverte à distance ou digital learning va de pair avec l'utilisation d'outils numériques. C'est une méthode d'enseignement souple et adaptée en fonction des besoins individuels et collectifs. Elle propose des enseignements dispensés à distance : ordinateur, téléphone, etc.*

**“ Il faut avant tout et surtout avoir,
une envie d'apporter du bonheur “**

Lydie COUSIN, directrice du centre de formation.



➤ 3. Modalités de formation

à l'action de formation 1.8 - Initiation à la médiation par l'animal.

① **Adaptation individuel et situation de handicap :**

Pour cela, nous avons mis en place différentes dispositions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant. Tout d'abord, nous sommes en mesure d'adapter les formats de nos supports de cours pour qu'ils soient accessibles aux personnes malvoyantes ou non-voyantes. De plus, nous pouvons proposer des interprètes en langue des signes et des transcriptions en temps réel pour les personnes sourdes ou malentendantes, sous réserve de financement extérieur au centre de formation des frais éventuels pour sa mise en place.

Nous sommes également en mesure d'adapter nos méthodes d'apprentissage pour les apprenants ayant des besoins spécifiques. Enfin, nous nous engageons toujours, dans la mesure du possible, à fournir des équipements d'assistance pour les apprenants ayant des besoins spécifiques où à adapter le parcours d'initiation afin de permettre à tous les stagiaires d'être en mesure de suivre cette courte formation en médiation animale.

Nous sommes conscients que chaque personne en situation de handicap ou non peut avoir des besoins différents, c'est pourquoi nous encourageons les apprenants à nous contacter à l'avance pour discuter de leurs besoins spécifiques afin que nous puissions leur offrir le meilleur accompagnement possible.

Le personnel référent handicap du centre de formation chargé de votre situation sera amené à prendre contact avec vous pour prévoir au mieux l'adaptation de votre parcours de formation à vos contraintes personnelles le cas échéant.

➤ 4. Plan de formation : Objectifs et Moyens

Le plan de formation reprend la totalité du contenu de l'initiation qui comprend les concepts, les théories, les compétences pratiques et les informations pertinentes qui seront enseignées aux participants. Il est structuré de manière à atteindre au mieux les objectifs de formation.

Temps total de formation : 12 heures

Contrôle du temps de formation.

Un émargement obligatoire des participants.

L'émargement des élèves après chaque journée de formation est obligatoire. L'émargement quotidien permet de suivre et de documenter la participation de chaque élève à la formation. Cela assure une présence régulière et favorise l'engagement actif tout au long du programme. Pour les participants souhaitant obtenir des attestations de présence à l'initiation de médiation animale, l'émargement sert de preuve quant aux heures de formation suivies, ce qui peut être nécessaire pour répondre aux exigences de certaines organisations ou institutions. En notant les absences, l'émargement permet de détecter rapidement les élèves qui pourraient rencontrer des obstacles à leur réussite, offrant ainsi l'opportunité de mettre en place des mesures d'accompagnement spécifiques. Les données d'émargement contribuent aussi à l'analyse des performances de la formation dans son ensemble au sein du centre de formation. Cela permet d'apporter des améliorations continues pour garantir la qualité de nos programmes. En rendant l'émargement obligatoire, nous encourageons la ponctualité, la discipline, et le respect des règles établies. Cela favorise un environnement propice à l'apprentissage et au professionnalisme.

Pour garantir la distribution efficace des attestations de présence, nous demandons aux participants de fournir leur adresse e-mail sur les fiches d'émargement. Cette démarche a pour but de faciliter la communication entre notre équipe et les participants. La collecte des adresses e-mail nous permet de vous faire parvenir vos attestations de présence de manière rapide et électronique, ce qui réduit les délais et assure que vous recevez votre document en temps opportun. De plus, Les attestations électroniques contribuent à la réduction de la consommation de papier et sont faciles à stocker, à partager et à conserver dans un format numérique.

1^{ère} journée - Théorie (5h) :

★ **Présentation : Du formateur et des participants**

★ **Module 1 : Étude de la médiation par l'animal**

- Définition de la zoothérapie et de la médiation animale.
 - Historique : les expériences et les recherches dans ce domaine.
 - Découvrez les différentes pratiques.
 - Profession : Intervenant en médiation animale.
 - Réglementation de la pratique de la médiation animale.
-

★ **Module 2 : Relation triangulaire**

- La présence d'un animal à votre côté.
 - Publics et Pathologies rencontrés : L'Approche thérapeutique.
 - Relation triangulaire : Bénéficiaire, Animal, Praticien.
 - Les différents leviers d'intervention.
 - Les établissements pouvant accueillir des séances de médiation animale.
-

★ Module 3 : L'équipe animale

- Bien choisir son équipe animale
 - Prendre soin de chaque espèce animale
 - Les méthodes d'éducation
 - Garantir le bien-être, le respect et la sécurité des animaux médiateurs
 - Prévention à propos des zoonoses existantes
 - La réglementation en vigueur et la déontologie
-

★ Module 4 : Mettre en place des programmes d'interventions de médiation animale (3h)

Théorique : Deuxième session

- Méthodologie pour la mise en place d'ateliers de médiation animale
- Réalisation de programmes d'intervention
- Organisation et évaluation des séances
- Liste des activités à mettre en place
- Rôles, habiletés et attitudes de l'intervenant

★ Table ronde de fin d'initiation :

Environ 1 heure.

L'entretien collectif de fin de formation permet aux formateurs de passer en revue l'ensemble des questions et d'échanger sur les projets de médiation animale de chaque participant. Pour les participants, cet entretien est l'occasion d'exprimer ses requêtes, besoins et questions pour la continuité de son projet professionnel. Le formateur proposera dans la mesure des possibilités du centre de formation, des outils, des conseils pour la mise en place du projet particulier de l'élève. L'élève sera informé des étapes du parcours Post-Formation qu'il est amené à rejoindre s'il souhaite approfondir le sujet.

Pour le formateur, l'objectif de l'entretien de fin de formation est d'évaluer le ressenti de formation de l'élève et de préparer un "Résumé de fin de formation". Ce résumé d'entretien servira à aussi à faire la liaison entre les projets et ambitions des participants et la structure accueillante.

Entre les 2 journées - E-Learning - FOAD (*temps de travail personnel facultatif*)

★ Parcours Post-Initiation : "Accès à la plateforme" (*Optionnel*)

- L'accès à la plateforme de formation permettra aux différents participants de retrouver le contenu de l'initiation et les documents découverts lors des 2 journées d'initiation et de se tenir à jour pour leur journée de stage pratique.
-

2^{ème} journée - Pratique (7h) :

★ Découverte Pratique :

“1 journée de séance de médiation en binôme avec un formateur tuteur professionnel”

- Permettre aux apprenants de découvrir le métier de médiateur animalier de manière plus pragmatique. Se familiariser avec le métier de médiateur animalier les différentes pratiques utilisées dans ce domaine en présence d'animaux. Participez à une journée d'immersion en médiation animale au cœur d'un établissement médico-social, sanitaire ou éducatif, selon votre projet professionnel. Cette expérience vous plonge dans un atelier complet, de la préparation à la mise en place d'une séance, jusqu'à son évaluation et retour. Mettez en pratique les connaissances acquises lors de l'initiation théorique et développez vos compétences concrètes pour la réussite de votre projet de médiation animale.

➤ 5. La fin de formation

1. Attestation de présence à l'initiation individuelle à la médiation animale.

Un témoignage et une reconnaissance de Votre Engagement !

Chez "Univers de la Médiation Animale", nous souhaitons clarifier un point essentiel concernant nos initiations à la médiation animale : celles-ci ne débouchent pas sur l'obtention d'un diplôme ou d'une certification, mais plutôt sur la délivrance d'une précieuse attestation de présence à tous les participants ayant répondu à l'émargement. L'attestation de présence est une preuve formelle de votre engagement dans notre initiation individuelle à la médiation animale. Elle certifie que vous avez suivi l'intégralité de la formation et que vous avez activement participé aux sessions. Bien qu'elle ne délivre pas de diplôme ou de certification, elle revêt une grande valeur pour plusieurs raisons :

Témoignage de votre investissement : L'attestation de présence témoigne de votre engagement à enrichir vos connaissances et compétences dans le domaine de la médiation animale. Elle indique que vous avez pris le temps de participer activement à notre initiation.

Preuve de formation : L'attestation peut être utile pour documenter votre participation à des activités de développement professionnel ou à des formations continues. Elle peut être incluse dans votre dossier de formation personnel.

Reconnaissance de l'acquisition de connaissances : Bien qu'elle ne soit pas un diplôme, l'attestation de présence reconnaît que vous avez acquis des connaissances et des compétences importantes lors de notre initiation individuelle à la médiation animale.

Suivi Post-Formation

Le parcours des anciens élèves.

A la fin de sa formation et à la suite de sa certification de réussite à la formation, l'élève sera intégré au parcours POST-FORMATION faisant participer tous les anciens élèves du centre de formation. Ce parcours de “suivi Post-Formation” se décompose en différentes étapes facultatives qui seront toutes proposées à l'élève diplômé :

- **Le Questionnaire de satisfaction.***

En conclusion, l'action de formation "Spécialisation à la médiation animale individuelle" proposée par Univers de la Médiation Animale offre une opportunité unique aux participants de développer les compétences nécessaires pour devenir des intervenants qualifiés dans le domaine de la médiation animale. Cette formation complète et pratique combine des modules théoriques, des exercices rédactionnels et un stage pratique, permettant aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mettre en place des séances de médiation animale de manière sécurisée et efficace.

*En choisissant Univers de la Médiation Animale, les participants ont l'opportunité de bénéficier d'une formation de haute qualité dispensée par des professionnels expérimentés et passionnés par le domaine de la médiation animale. **Que ce soit en présentiel ou en distanciel, l'objectif principal est de permettre aux apprenants d'atteindre leur plein potentiel et de devenir des intervenants compétents et éthiques dans ce domaine en pleine expansion.***

Fait à Vesoul, le 17/19/2024

Lydie COUSIN
Directrice de formation



Paul LANGERON
Secrétaire et formateur

